**STAGES FINAUX ET EXAMENS MF1**

La CTR Grand-Est organise cette année 3 stages et examens MF1

* Du dimanche 26 mai au dimanche 2 juin 2024 à l’UCPA Niolon (Bouches du Rhône)
* Du dimanche 7 juillet au dimanche 14 juillet 2024 à l’Incantu de Galéria (Haute Corse)

**Attention : le nombre de places est limité pour cette session : les personnes obligées de prendre leurs vacances**

**en été, en particulier les enseignants, seront prioritaires, mais les inscriptions seront traitées par ordre d’arrivée.**

* Du dimanche 22 septembre au dimanche 29 septembre 2024 à l’UCPA Niolon (Bouches du Rhône)

**ATTENTION ! DATE LIMITE D’INSCRIPTION :**

**2 MOIS AVANT LE DEBUT DU STAGE DE NIOLON et 3 MOIS AVANT DEBUT DU STAGE POUR GALERIA**

Le prix est de **850 €** en mai et en septembre et de **1010 €** en juillet (l’hébergement est plus bien plus confortable à l’Incantu qu’à Niolon et le prix du séjour comprend l’acheminement vers le centre)

Il est possible d’obtenir une attestation de paiement **après le stage**, par mail auprès de la trésorière du Comité Régional

 Grand Est, Mme Véronique GOEHNER : vero.jp@wanadoo.fr

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES STAGES À L’UCPA NIOLON**

**L’hébergement :**

* Le prix du stage comprend l’hébergement, les repas et les plongées. Il est possible de se garer gratuitement à l’intérieur du centre s’il y a de la place. Le transport du domicile au centre UCPA est à la charge des candidats
* Le centre dispose d’une connexion WIFI gratuite.
* Les draps sont fournis, mais pas les serviettes, ni le savon. Il est conseillé d’emmener une multiprise et de quoi se protéger contre les moustiques. Il peut y avoir du mistral : prévoyez un bonnet et un coupe-vent.
* L’hébergement est collectif : emportez éventuellement des boules Quies si vous partagez votre chambre avec des ronfleurs.

**Votre trajet :**

* Les stages se dérouleront à l’UCPA Niolon, 18 Chemin de la Batterie 13740 Le Rove

Tél. : 04 91 46 90 16, courriel : niolon@ucpa.asso.fr

* Pour vous y rendre, vous pouvez utiliser soit :
	+ Un véhicule individuel : le covoiturage est fortement conseillé d’un point de vue économique, écologique et pour avoir plus de chances de trouver une place sur le parking
	+ Le train : il y a une correspondance par TER pour Niolon depuis la gare de Marseille Saint-Charles. Le centre UCPA est situé à environ 400 mètres à pieds de la gare de Niolon.

**Déroulement de la semaine :**

* Le rendez-vous a lieu à 18h00 le dimanche soir devant les salles du pôle technique, au-dessus du quai d’embarquement**.**
* En cas d’arrivée tardive, prévenez Laurent MARCOUX au 06.74.61.29.96.
* La semaine est divisée en 2 parties :
	+ Le stage permet aux candidats de finaliser les épreuves de l’examen en mer en bénéficiant des conseils des encadrants.
	+ L’examen pratique se déroule en général du vendredi après-midi au samedi soir. Les résultats sont donnés le samedi soir ou le dimanche matin.
* Attention : le programme peut être modifié en fonction de la météo. L’examen peut se terminer le dimanche midi. Si vous avez prévu un retour par train préférez un billet échangeable. Si la météo est favorable, vous pouvez prévoir un départ vers 10 heures du matin depuis la gare de Niolon.

**Le matériel de plongée :**

* Il faut vous munir de l’ensemble de votre matériel personnel à l’exception du bloc, fourni gratuitement sur place
* Le centre UCPA peut également fournir gratuitement un complément de plombs, mais le prêt de matériel de secours en cas de panne vous sera facturé.
* Le matériel sera stocké dans un casier individuel entre deux plongées. Il faut se munir d’un cadenas, de préférence à combinaison, ce qui évite de perdre la clef !

**Le matériel pédagogique :**

* Munissez-vous d’un moyen de consulter le MFT en ligne pendant le temps de préparation aux épreuves de pédagogie (smartphone, tablette, ordinateur portable, etc.), de stylos et de papier. Le Wifi est gratuit sur le centre

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES STAGES A L’INCANTU (GALERIA)**

* Le prix du stage comprend :
	+ le trajet en avion aller et retour depuis Paris-Orly ou Strasbourg-Entzheim vers Bastia, selon votre choix.
	+ l’hébergement, les repas et les plongées.
	+ Les transferts en car ou minibus entre les aéroports et l’Incantu.
	+ Nb : Le trajet du domicile à l’aéroport ainsi et que les frais de parking sont à la charge des stagiaires. Le covoiturage est donc fortement conseillé.
* Les vols sont assurés par Air Corsica (depuis Paris) ou par Volotéa (depuis Strasbourg) : les horaires et renseignements pratiques seront communiqués 2 mois avant le début du stage
* Vous pouvez aussi décider de rejoindre le centre par vos propres moyens et à vos frais (sans le trajet en avion proposé).
* Le centre dispose d’une piscine et d’une connexion WIFI gratuite.
* Les draps sont fournis ainsi que les serviettes.
* L’hébergement est collectif par chambre de 2 ou 3 personnes au sein d’un même appartement climatisé, doté d’une cuisine et d’une salle de bain commune
* Il peut y avoir du vent : prévoyez un bonnet et un coupe-vent.
* Emportez éventuellement des boules Quies si vous partagez votre chambre avec des ronfleurs.
* Le déroulement de la semaine est identique à celui des stages de Niolon
* **ATTENTION : les inscriptions doivent être effectuées le plus tôt possible en raison de la nécessité de réserver les trajets en avion**
* **En cas d’annulation, les frais seront retenus ! nous vous conseillons fortement de souscrire une assurance annulation ! (Voir paragraphe ci-dessous «annulation de la participation aux stages et aux examens »)**

**Le matériel de plongée :**

* Il faut vous munir de l’ensemble de votre matériel personnel à l’exception du bloc et des plombs, fourni gratuitement sur place
* L’Incantu peut fournir du matériel, mais cette location vous sera facturée directement par le centre.

**Le matériel pédagogique :**

* Munissez-vous d’un moyen de consulter le MFT en ligne pendant le temps de préparation aux épreuves de pédagogie (smartphone, tablette, ordinateur portable, etc.), de stylos et de papier. Le Wifi est gratuit sur le centre

**INSCRIPTIONS**

* Elles se font exclusivement en ligne sur la page de la CTR Est à partir du site du Comité Régional Est
* Allez sur la page d’accueil de la CTR (https://technique.ffessmest.fr/w/accueil), cliquez sur l’onglet **« inscriptions stages »** à droite de l’onglet « CTR ».
* Remplissez le formulaire en ligne puis cliquez sur « ENVOYER ». Les données recueillies servent exclusivement à la gestion des stages et ne sont pas divulguées à des tiers.
* Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de la part de Google. Si ce n’est pas le cas, vérifiez le dossier antispam de votre logiciel de messagerie, puis l’adresse mail que vous avez renseignée sur le site. En cas de difficultés, contactez le Président de la CTR par mail à l’adresse suivante : laurent.marcoux@orange.fr

**REGLEMENT**

* Le règlement se fait exclusivement avec votre Carte Bancaire, choisir le lien qui correspond au mois de votre stage :
* **Mai 2024** :
* **Juillet 2024** :
* **Septembre 2024** :
* Choisir le stage final et examen MF1, compléter avec votre Nom, Prénom et Adresse mail, mais **attention** avant de valider et payer, aller dans « Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso » puis cliquer sur « Modifier » et cocher la case « Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso » puis cliquer sur « Non merci, peut-être une autre fois » et enfin valider et payer.
* Une fois le règlement reçu, vous serez inscrit(e)s sur une liste en ligne figurant dans l’onglet **« formations »**.
* Cette liste des candidats inscrits et en liste d’attente sera publiée et régulièrement actualisée, mais il n’y aura pas de mail de confirmation ni de convocation.
* Seul l’enregistrement de l’inscription en ligne et la réception du virement permettront de valider définitivement votre candidature.

**ANNULATION DE LA PARTICIPATION AUX STAGES ET AUX EXAMENS**

* **Ne vous inscrivez pas si vous n’êtes pas sûr :**
* D’avoir la possibilité de valider les aptitudes exigées avant le début du stage (CF MFT) !
* D’obtenir vos congés !
* D’être médicalement apte au début du stage !
* **En cas de renoncement à moins de 60 jours avant le premier jour des stages de Niolon et 90 jours avant celui de Galéria, aucun frais d’inscription ne pourra être remboursé, et l’inscription ne pourra pas être décalée sur une session ultérieure.**
* **Aucun remboursement ne sera accordé en cas d’abandon au cours du stage ou de l’examen.**
* **Il est fortement conseillé de souscrire une assurance annulation !**
* L’assureur fédéral (le Cabinet Lafont) propose un certain nombre de solutions :
* Les formules loisir Top 1, Top 2 ou Top 3 associées à la licence fédérale proposent une assurance annulation.

**ATTENTION** : ce n’est pas le cas des assurances loisir 1, 2 ou 3 ! (Il faut que cela soit une assurance loisir Top)

* Le Pack Voyage peut être souscrit en ligne pour un prix modique (9 €) sur le site de l’assureur

**ATTENTION** : dans tous les cas, il faudra lire attentivement les contrats pour vérifier leur condition d’application à votre cas figurant sur le site de l’assureur :

<https://www.ffessm.lafont-assurances.com/courtier-assurances/offre-licencies.aspx?offre=5c46b0a3-970d-4939-bfe4-3d37d04f5faa>

* Comme vous payez par carte bancaire, vous pouvez parfois prétendre à un remboursement des frais de stage mais cela dépend de son type. Renseignez-vous auprès de votre banque avant d’effectuer votre paiement
* Votre assurance multirisques habitation ou une autre assurance peuvent éventuellement couvrir ce risque.

**Renseignez-vous directement auprès de ces organismes.**

**DOCUMENTS A PRESENTER LE PREMIER JOUR DU STAGE-EXAMEN : (CF : MFT)**

* Licence de l’année en cours
* Livret pédagogique correctement rempli avec les éventuelles attestations d’allègements.
* Certificat médical (CACI) daté de moins d’un an.
* Carte GP-N4 ou diplôme équivalent (Cf. MFT)
* Carte RIFAP
* Permis côtier ou A
* **Nb : si le carnet pédagogique est incomplet ou s’il manque un des éléments ci-dessus, il ne sera pas possible de valider le stage final ni de se présenter à l’examen !**